

NEUVE-CHAPELLE & VOUS

Pour mieux comprendre l'actualité de votre commune

Retrouvez dans ces quelques pages les activités et temps forts qui ont rythmé la vie de notre village ces derniers mois. *Bonne lecture !*



Excellente Année 2023 !

ZOOM SUR NOTRE COMITÉ DES FÊTES | LES AIDES À LA PERSONNE | NOS ACTIONS RÉCENTES
RETOURS SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'AUTOMNE | RENCONTRE AVEC V. BARTOLONE, ÉCRIVAIN...

“
*Il faudrait essayer d'être heureux,
ne serait-ce que pour donner l'exemple.*
”

Jacques Prévert

Neuve-Chapelloises,
Neuve-Chapellois,

TANGUY ROBIQUET
Maire de Neuve-Chapelle



Qu'est-ce que l'on retiendra de 2022 ? Une année de morosité, où pas une journée ne s'est passée sans que l'on nous ait parlé de guerre, de tensions sur le réseau électrique, de phénomènes météorologiques violents, de crise énergétique, de pénurie, de grèves, de difficultés d'approvisionnement ou d'une inflation élevée qui pèsent sur le moral des Français.

Au niveau communal, 2022 aura été l'année de la création, de l'organisation, du travail et aussi de l'ouverture de votre bibliothèque communale baptisée **La P'tite Biblio**, ceci grâce à vos dons de livres et aussi à une équipe de bénévoles motivée, dynamique et totalement investie dans ce beau projet. Je profite de cet édito pour vous remercier et les remercier chaleureusement pour leur engagement à faire vivre notre commune et à diffuser la culture pour tous.

De même, fruit de deux années de travail des membres du CCAS, 2022 aura permis la signature, avec **La Foncière du Possible**, d'un bail à

réhabilitation consenti et accepté pour une durée de 15 années à compter du 1^{er} juillet 2024, qui prendra fin le 30 juin 2039, et ceci pour quatre maisons inoccupées depuis plusieurs années. **La Foncière du Possible** s'oblige à commencer les travaux avant le 1^{er} mars 2023 et à les mener de telle manière qu'ils soient totalement achevés au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2024.

Plus encore, l'année 2022 aura été riche en animations sportives, festives et culturelles. Par leur dynamisme, je pense qu'elles améliorent le cadre de vie des habitants et participent pour beaucoup d'entre elles à l'animation de la vie locale. Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leurs actions, leurs efforts à faire vivre notre village rural. Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à son identité. La municipalité a toujours soutenu les associations. Elle leur apporte des aides matérielles, financières ou logistiques dans la réalisation de leurs projets et elle continuera en 2023.

Pour terminer, dans la continuité des années précédentes, l'équipe municipale poursuit son travail de recherche des aides financières ou de subventions nécessaires à la création d'un commerce de proximité dans les conditions budgétaires les plus optimisées pour la commune et dans l'intérêt de tous.

Les projets ne manquent pas et sont passionnants car ils ont pour seul objectif de prendre soin de Neuve-Chapelle et de ses habitants.

Que 2023 apporte à toutes et tous une bonne santé et le bonheur de croire en un avenir serein, sportif, familial et convivial.

Neuve-Chapelle un village rural, tranquille, où il fait bon vivre, tout simplement.

Tanguy Robiquet

Le MAG#7 est le fruit d'un travail collectif réalisé avec les élus et des habitants du village : Tanguy Robiquet, Dominique Way, Philippe Penin, Élisabeth Manowski, Ghislaine Grimonprez, Jean-Bernard Cordonnier, Cyrielle Menet, Vincent Bartolone, Henri et Liliane Jakubiak, Monique Mallevay, Patrick Vittu, Sabine Wileczek.

Crédits photos © Mairie de Neuve-Chapelle (sauf mention contraire) • Design graphique : Charlotte Farkas * Rêve Coquelicot
Imprimé sur papier recyclé à 600 exemplaires par Fleurus Copy (Lille) • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

...la création d'un comité des fêtes au village.

Bien que le projet date d'il y a quelques années, le comité des fêtes de Neuve-Chapelle a été créé en mai dernier. Le président en est Daniel Duvinage, le vice-président Philippe Penin, la trésorière Emmanuelle Carle et la secrétaire Julie Marcq.

C'est quoi un comité des fêtes ?

C'est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social au bénéfice de la population d'une commune. Il est régi par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Première manifestation organisée le 9 octobre *les Foulées de la Bombe*

C'est sous un soleil radieux, dans une ambiance familiale et décontractée que se sont déroulées les premières foulées de la Bombe associant les communes de Neuve-Chapelle et Lorgies pour une course intercommunale.

- **45 enfants** ont participé à la boucle **1 km**
- **159 participants** ont couru ou marché les **5 km**
- **133 participants** ont réalisé les **10 km**
- **70 bénévoles** se sont mobilisés pour assurer l'organisation et la sécurité. De **nombreux partenaires** et une **équipe d'animation** ont contribué à la réussite de cette manifestation. Les fonds récoltés seront reversés à l'association **Rock'Emerose** qui sensibilise au dépistage du cancer du sein.



Le 29 octobre *Halloween à Bellewaerde pour nos ados*

Le 13 novembre

Bourse aux jouets

Le but : vendre des jouets, des produits de puériculture et des vêtements d'occasion pour enfants dans une ambiance conviviale. Elle s'est déroulée de 9h à 16h. Une vingtaine de tables ont été réservées.



Le 18 novembre

Soirée Beaujolais nouveau

46 participants se sont réunis pour déguster le Beaujolais nouveau et se régaler de charcuterie.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Le 5 décembre

Fête de la Saint Nicolas

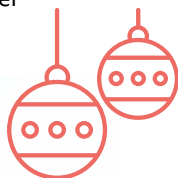
L'équipe municipale a invité les enfants du village accompagnés de leurs parents à un magnifique spectacle de magie. Ludo, magicien mentaliste, dans son Magic Show a ébloui parents et enfants par ses illusions, tours poétiques et magie visuelles. Un goûter a également été servi aux enfants à qui Saint Nicolas a rendu visite récompensant les plus sages par des chocolats et des clémentines.



Le 17 décembre

au marché de Noël à Bruxelles

78 participants ont pu profiter de cette belle journée.



LE CONCOURS DE DESSIN DE NOËL



Grand merci à nos artistes en herbe !

Nos services d'aide à la personne

► SSIAD Service De Soins Infirmiers À Domicile

Ce service a pour mission de donner les soins de *nursing* et de confort (toilette quotidienne,...). Il intervient, sur prescription médicale, pour des personnes âgées de 60 ans et +, malades ou dépendantes. Il intervient aussi auprès d'adultes en situation de handicap, atteints de pathologie chronique ou en fin de vie.

Les professionnels de santé (aides-soignants, infirmiers coordinateurs) en charge de ce service contribuent au maintien des personnes à leur domicile et retardent ainsi leur hospitalisation. Les tarifs des soins infirmiers à domicile sont pris en charge à 100 % par les Caisses d'Assurance Maladie.

ESAD - SSIAD ADMR

903 rue des Mioches · 62136 LESTREM

03 21 64 89 57

► ESPRAD Équipes Spécialisées de Prévention et de Réadaptation À Domicile

Ce service a pour vocation de prévenir ou de limiter la perte d'autonomie en rapport avec des troubles posturo-locomoteurs et/ou psychomoteurs. Il intervient auprès des personnes âgées de 18 ans et +, atteintes de scléroses en plaques, de la maladie de Parkinson ou apparentées, mais aussi chez les plus de 60 ans, dites « chuteuses », ou présentant des risques importants de chute et vivant à domicile. Ce service intervient sur prescription médicale.

SSIAD ADMR de Lestrem

903 rue des Mioches · 62136 LESTREM

03 21 64 89 57 · esprad-lestrem@fed62.admr.org

► ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural

L'association ADMR de Richebourg et environs propose ses services sur la commune de Neuve-Chapelle. Elle accompagne au quotidien les personnes en perte d'autonomie (les personnes âgées, en situation de handicap, en retour d'hospitalisation) pour l'aide à la toilette et au coucher, l'entretien du logement, du linge, des courses, la préparation des repas pour la livraison à domicile, le transport accompagné, la télé-assistance, l'aide aux aidants.

L'ADMR propose aussi des services de confort à domicile accessibles à tous et en particulier aux personnes actives pour le ménage, le repassage, le petit bricolage, le petit jardinage.

Les services proposés peuvent être pris en charge par les collectivités locales ou par des organismes sociaux ; à savoir que 50 % des dépenses sont déductibles des impôts.

ADMR de Richebourg et environs

88 ter rue du Moulin l'Avoué · 62136 Richebourg

03 21 68 96 26 · richebourg@fed62.admr.org

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 9h à 12h15

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi

de 9h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h

► ESAD Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

Si vous ou l'un des vos proches est concerné par la maladie d'Alzheimer, l'ESAD peut intervenir au domicile.

Buts de l'intervention : participer à l'amélioration de la qualité de vie, préserver l'autonomie et le maintien à domicile, apprendre à vivre avec la maladie, lutter contre l'isolement social, prévenir l'épuisement... Cette équipe travaille en réseau avec les différents partenaires et est composée de professionnels de la santé.

Elle propose des séances de réhabilitation sociale qui permettent de lutter contre l'isolement, de préserver l'autonomie dans le cadre social par des sorties à l'extérieur, des activités thérapeutiques axées autour des actes de la vie quotidienne qui tiennent compte des centres d'intérêt de la personne (stimulation de la mémoire et d'autres fonctions comme les fonctions motrices et sensorielles).

Un soutien aux aidants. Comment ça marche ?

Pour obtenir une prise en charge de 3 mois financée à 100% par la sécurité sociale, il faut être âgé de 60 ans ou + et avoir une prescription médicale. Pour tous renseignements, contactez :

ESAD - SSIAD ADMR

903 rue des Mioches · 62136 LESTREM

03 21 64 89 62 · esad-lestrem@fed62.admr.org

► Les Maisons Départementales des Solidarités

Elles interviennent dans les divers domaines de la solidarité : la protection de l'enfance, l'insertion sociale et professionnelle, la lutte contre les exclusions, la lutte contre les violences et la maltraitance. Elles s'appuient sur une équipe pluridisciplinaire de professionnels (assistants sociaux, éducateurs, conseillers, infirmiers, puéricultrices, médecins...) qui analysent les besoins des publics afin de leur proposer une aide ou un accompagnement personnalisé et adapté. Pour Neuve Chapelle, la personne référente est :

Madame Borist, assistante sociale, joignable au 03 21 61 35 60

► Portage de repas à domicile

Ce service propose soit de manière ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) soit au quotidien, un système de portage de repas à domicile pour tous les jours de la semaine, en choisissant le nombre de repas et le rythme de livraison. Il y a différents menus adaptés selon les besoins (régime sans sel, sans sucre...).

Des aides financières sont possibles par le Conseil départemental avec l'APA, les caisses de retraite, les mutuelles sous certaines conditions. Ces organismes peuvent prendre en charge une partie du coût. À savoir : cette prestation peut être déductible des impôts à hauteur de 50%.

ADMR de L'Alloeu

24 rue Robert Parfait · 62 840 Laventie

03 21 26 23 76 · repasalloeu@fed62.admr.org

Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



ÉCOLE DU VIEUX MOULIN 03 21 26 59 24

Équipe enseignante

Tous petits, petits et moyens :

Mme DELPIERRE

Grands et CP : Mme LEMAIRE

CE1- CE2 : Mme FLINOIS

CE2 - CM1 : Mme GOMBERT

CM1 - CM2 : Mme COOGHE directrice

Restauration scolaire

3,90 € le repas enfant

7,95 € le repas enfant non prévu

« sur mon espace famille »

Garderie

1,95 € le forfait de la garderie
pour le matin ou le soir.

4,20 € le tarif de la garderie
non prévu « sur mon espace famille »

2,30 € par heure entamée,
pour l'enfant non repris avant 18h30

La vie de notre école

Un nouveau visage

Julianne Caux, 20 ans, a intégré l'école du Vieux-Moulin après les vacances de Toussaint comme apprentie. Elle est accueillie dans la classe de Mme Delpierre et renforce l'équipe composée de Brigitte, Nelly, Florence et Laura. Ces 2 dernières seront par ailleurs ses maîtres de stage.

Offrir à une jeune la possibilité de trouver un contrat d'apprentissage ainsi que renforcer l'équipe d'ATSEM et l'équipe pédagogique tels sont les objectifs du Conseil Municipal de Neuve-Chapelle, sensible à l'insertion des jeunes à la vie professionnelle.



Mise aux normes du garde-corps

Pendant les vacances de la Toussaint, le garde-corps de la cour de récréation a été mis aux normes afin de garantir la sécurité des enfants qui empruntent la rampe d'accès.



Visite du Père Noël : un moment magique

Comme chaque dernier vendredi après-midi précédent les vacances de fin d'année, les élèves ont eu la belle surprise de voir arriver le Père Noël. Un paquet surprise avec des chocolats, une coquille et une boisson ont été distribués. Une activité manuelle a également été proposée. Les enfants et leurs enseignantes ont remercié le Père Noël par un joli chant ou un poème. Certains lui ont même offert un dessin.

Rencontre avec Cyrielle Menet, Présidente de l'APE

Quelles sont les actions qui ont été menées par l'APE depuis la rentrée de Septembre ?

Comme chaque année en octobre, il y a eu l'élection des membres du bureau de l'APE. Je suis la présidente, Mélanie Duteriez est la trésorière et Valérie Drouard la secrétaire. Nous avons fait le choix d'intégrer l'équipe enseignante dans la prise de certaines de nos décisions parce qu'elle est partie prenante dans tous nos projets.

Avant chaque période de vacances scolaires, nous organisons une vente de viennoiseries destinée essentiellement aux parents de l'école. La première vente de l'année a eu lieu avant les vacances de Toussaint.

Le **29 octobre** après-midi, nous avons fêté Halloween dans la salle des fêtes, une première cette année pour l'APE de Neuve-Chapelle. La fête s'est déroulée en 2 temps : un premier temps pour les maternelles et un second pour les grands. Le thème : venir déguisé. Un défilé des enfants costumés a été organisé et un goûter leur a été offert.

Le **26 novembre**, nous avons pu réaliser notre loto après 3 ans d'absence à cause du Covid.

Début décembre, c'est Valentin le Magicien qui a accueilli l'ensemble des enfants dans son musée magique. Nous avons également procédé à la vente de coquilles et de box pour Noël.

Le samedi **3 décembre** c'était notre traditionnelle vente de sapins de Noël. L'APE se veut être dans une démarche écoresponsable. Elle a fait appel cette année à un pépiniériste local.

Le **11 décembre**, nous avons participé au marché de Noël de l'Ami-Cales : on y a vendu des Barbapapas, des gaufres et les traditionnels SOS pains d'épices et SOS cookies (ce sont des préparations à base de matières sèches comme la farine, la levure, les pépites de chocolat... concoctées avec nos bénévoles ; à la maison, il n'y a plus qu'à ajouter le beurre, les œufs et cuire au four pour obtenir en 2 temps 3 mouvements des cookies et du pain d'épices). Pour récolter des fonds, nous avons également organisé des pêches aux canards.

Quels sont les projets de l'APE pour le prochain semestre ?

Nous allons poursuivre nos ventes de viennoiseries, renouveler celles des pizzas et innover en 2023 par la vente de poulets rôtis.

Nous souhaitons organiser un carnaval. Le **13 mai**, la bourse aux jouets va être remplacée par un spectacle d'hypnose. Le **24 juin** ce sera la kermesse de l'école et en parallèle la tombola de l'été.

L'argent récolté servira à financer une partie des voyages scolaires mais aussi à renouveler des jeux...

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Scellement des plaques d'égouts

En décembre dernier, pour des raisons de sécurité, la commune a procédé au scellement des plaques d'égouts dans les rues de l'Église, de la Vieille Bombe, des Cheminées, du Moulin, du Bois.

Raccordement au tout-à-l'égout des salles des fêtes

La commune interviendra en ce début d'année pour effectuer le raccordement de l'assainissement de la salle des fêtes communale et de la salle des Cytises au tout-à-l'égout.

Les bouches d'incendie

En début 2023, les bouches d'incendie vont être réactualisées ou changées pour certaines. Ce projet concerne la rue des Cytises, de la Vieille Bombe, du Bois, au Calvaire entre la rue du Bois et la rue Jacquet.

Les cours d'eau du village

Neuve-Chapelle est un village entouré de cours d'eau. Un rendez-vous est pris fin janvier avec la CABBALR (Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane) et la société Symsagel pour faire le tour de ces cours d'eau afin de revoir la topographie des plans et d'intervenir plus régulièrement dans l'entretien des cours d'eau (bien qu'ils soient entretenus depuis 2 ans).

Démarrage des travaux du futur lotissement

Les travaux du futur lotissement ont démarré à la mi-décembre par le promoteur Proteram.

Protection contre la foudre

Comme chaque année, notre église qui risque d'être frappée par la foudre comme tout édifice de hauteur conséquente, subira prochainement un contrôle pour s'assurer que les normes en vigueur sont bien respectées.



150 colis de Noël offerts à nos aînés



Le samedi 10 décembre, notre Maire, les adjoints, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et le personnel communal ont adressé à nos aînés leurs vœux de santé et de bonheur.

Chaque habitant âgé de 70 ans et plus, a reçu à son domicile, une boîte de chocolats de notre artisan chocolatier Raoul Boulanger ainsi qu'un coffret garni de douceurs sucrées, foie gras, terrines et bouteille de vin blanc.

Les élèves de l'école du Vieux Moulin ont pris leurs crayons et feutres pour réaliser un dessin gai et coloré remis à chaque personne.



Bel élan de générosité au village

Depuis plus de 10 ans, l'**AMI-CALES** organise, une semaine avant le Téléthon, la **Marche pour lutter contre la mucoviscidose** avec l'**Association AICM** de Courrières. 70 habitants du village ont parcouru, malgré une pluie battante, les 4 et 10km fléchés par Samia du club **À fond la forme**. Des collations ont été offertes par l'**AMI-CALES**. Au total, avec les chèques parvenus après la marche et transmis à l'association, c'est **545€** qui ont été récoltés cette année.

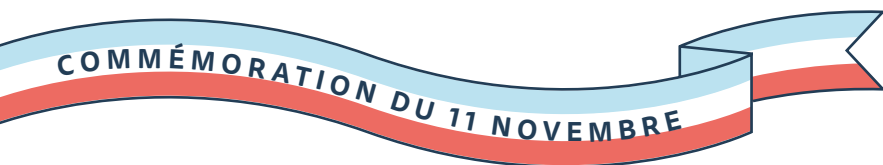


Qu'est ce que l'AICM (Agir et Informer Contre la Mucoviscidose) ?

Cette association a été créée en mars 2001 par des parents d'enfants malades. Elle a pour objectif d'aider la recherche et d'améliorer la qualité de vie des malades et de leurs familles. La moitié des bénéfices de leurs actions est reversée à la recherche médicale et l'autre moitié aux bonheurs immédiats des patients atteints de la mucoviscidose tels que le financement de matériels ludiques (ballons, tapis..) pour l'hôpital Jeanne de Flandres de Lille, le financement de vélos adaptés aux adultes atteints de mucoviscidose...

La mucoviscidose en quelques mots

Chaque année, 200 enfants atteints de cette maladie naissent en France. En 2020, elle touchait 7000 enfants et adultes. Dans les années 1960, la survie des malades était de 5 ans ; grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie est comprise aujourd'hui entre 40 et 50 ans. Cette maladie génétique s'attaque aux poumons et à l'appareil digestif en les détruisant peu à peu.



Souvenons-nous

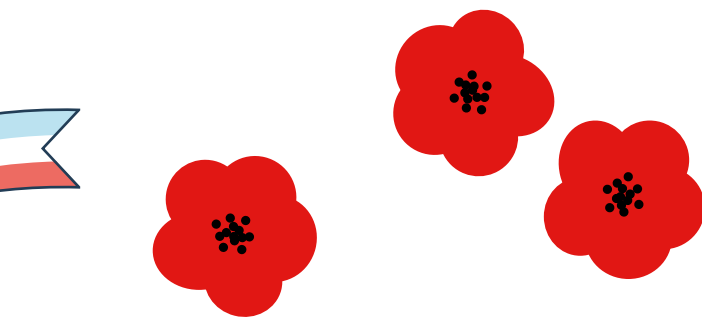
Neuve -Chapelle a été particulièrement touchée pendant la Première Guerre Mondiale. La cérémonie du 11 novembre 2022 a eu lieu au monument aux morts du village en présence de Dominique Way, 1^{er} adjoint au Maire, d'Aurélie Cornu, Présidente du comité « le Souvenir français » et de sa délégation ainsi que les porte-drapeaux. Des habitants se sont associés à cet hommage rendu à nos morts. Des enfants ont également pris part à cette commémoration : une manière pour eux d'entretenir le devoir de mémoire afin que ces événements tragiques ne se reproduisent plus.



LE SAVEZ-VOUS ?

Le 11 novembre est un jour férié depuis 100 ans. Bien que l'armistice ait été signé le 11 novembre 1918, c'est en 1922 que cette journée deviendra fériée en France comme dans d'autres pays tels que la

Belgique, l'Italie ou encore le Portugal. Au Royaume-Uni et dans les pays du Commonwealth, on parle plutôt de jour du souvenir dont le coquelicot est le symbole. Au Canada, le 11 novembre est férié pour les militaires et les fonctionnaires fédéraux. Aux États-Unis, cette journée met à l'honneur les vétérans. Quant à la Pologne, elle célèbre ce jour là sa fête nationale et le retour de son indépendance après 123 ans de partage entre les empires russe, allemand et austro-hongrois.





Rencontre avec Vincent Bartolone, écrivain neuve-chapellois

Quels sont les livres que vous avez écrits ?

En 2009, je publie mon premier roman Bois jambes de verre, un masquelour à la mer dans lequel je rends un vibrant hommage à tous les marins-pêcheurs du monde. En 2011, je remporte d'ailleurs pour cet ouvrage, un prix littéraire décerné par le *Lion's Club International*. J'ai mis 10 ans pour écrire mon deuxième ouvrage Un violon dans les Möeres. Ce livre a plu à mon éditeur, Didier Hermand, qui a dit à ce propos, que « nous n'écouterons plus jamais la mer du Nord de la même façon et que nous ne regarderons plus jamais tomber la pluie d'un même regard ». L'histoire se déroule à Hondschoote dans les Möeres où j'habitais à l'époque. Il a eu pas mal d'échos. J'ai souhaité ensuite le rendre plus lisible car il me semblait que son écriture était un peu saccadée et il est devenu Planes terres. Pendant quelques années, je n'ai rien écrit. Entre temps, j'ai déménagé à Neuve-Chapelle. Pendant le Covid en me promenant dans le village, j'imaginais comment il serait si on le voyait sous un autre jour. C'est comme cela que m'est venue l'idée d'écrire Le petit monde de mon village. Ce livre, écrit sous forme de petites histoires, décrit des personnages hauts en couleurs, fantasques tels le marchand de frites, le bistrotier, le cantonnier, Madame Anaïs.... qui animent le village, lui donnent de la vie. Ces histoires se veulent à la fois humoristiques et en même temps pleines

de tendresse. J'ai apporté une suite qui s'appelle Le monde de mon village 2 Allons z'enfants. Comme je suis un « produit importé », à travers ces livres, j'essaye d'inscrire mon appartenance au village. J'ai écrit ensuite Le pain de l'étranger. C'est l'histoire d'un mineur de Waziers dans le Douaisis, qui débarque dans les Flandres. Il vit des tas de péripéties avec les gens du village et notamment avec les Flamands avec qui les relations sont un peu tendues mais il finit par s'intégrer. Le dernier livre que j'ai écrit et pour lequel j'ai passé beaucoup de temps, c'est A' Cagna aux trousses. Il raconte l'histoire de « ces émigrés, qui se nourrissent toujours de l'improbable retour en leur village natal et d'y retrouver le jardin paradisiaque de leur enfance ».

Avez-vous eu un déclic pour écrire vos livres ?

Pas vraiment. Ce sont tous les livres que j'ai pu lire depuis mon arrivée en France, qui m'ont donné envie d'écrire.

Où écrivez-vous ?

En fait, je prends des notes et j'écris dans mon bureau tout simplement.

Quand écrivez-vous ?

Quand ça me prend et quand j'en ai envie. À la différence de ma vie professionnelle, je dispose de toute liberté. Je peux écrire pendant des mois et je peux arrêter pendant un an ou deux voire plus.



Vincent Bartolone est né en 1941. En classe, il dévore les livres de la bibliothèque de l'école : Jean Giono, Marcel Pagnol deviennent ses auteurs de prédilection.

Ses romans sont aujourd'hui disponibles à la FNAC de la Gorgue et à son domicile au 189, rue de la Vieille Bombe à Neuve-Chapelle. Pour lui écrire : v.bartolone@orange.fr



LA P'TITE BIBLIO À DOMICILE



Ouverte **depuis le 24 septembre**, la P'tite Biblio compte aujourd'hui **115 adhérents**. Chaque semaine, des dizaines d'ouvrages et magazines sont empruntés.

Pour satisfaire les habitants du village qui aiment lire mais qui ne peuvent se déplacer, même temporairement, soit pour des raisons de santé soit parce qu'ils sont en situation de handicap, l'équipe propose **un service de portage de livres à domicile**.

Pour en bénéficier, il suffit de vous faire connaître en :

- adressant un mail à la petite.biblio.nc@gmail.com
- laissant vos coordonnées à la mairie au 03 21 26 08 84

Des bénévoles prendront contact avec vous pour une première rencontre afin de connaître vos goûts de lecture. Ils vous prépareront et vous apporteront une gamme d'ouvrages correspondant à vos choix (3 ouvrages et 3 magazines pour une durée de 3 semaines).

Ce service est gratuit.

101 ans, ça se fête !

Fabienne Dassonneville est entrée à la maison Saint-Jean de Laventie en 2015 après avoir vécu pendant plus de 70 ans dans notre village. Elle s'est bien intégrée dans cet établissement et dit que « sa chambre au Sentier de l'Étang est maintenant sa maison ».

Elle participe à de nombreuses activités comme « l'atelier mémoire » le lundi et, à la gym douce, le jeudi et le vendredi. Le scrabble et les mots mêlés n'ont plus de secret pour elle ! Le 5 décembre, Madame Dassonneville a soufflé ses 101 bougies en présence du Directeur et des professionnels ainsi que de l'ensemble des résidents du « Sentier de l'Étang ». Une boîte de chocolat lui a été offerte par la municipalité de Neuve-Chapelle. Un gâteau d'anniversaire praliné (le préféré de Madame Dassonneville et des résidents) et les « bulles » ont été particulièrement appréciés. Mais c'est le « vivat flamand » chanté par l'assemblée et les applaudissements qui ont suivi qui ont le plus ému notre centenaire !!! À l'année prochaine pour ses 102 ans.



Le vivat flamand est chanté traditionnellement en fin de repas pour honorer un convive. Pendant le chant, la personne honorée est assise tandis que 2 autres personnes tiennent une serviette au dessus de sa tête ; une troisième personne verse un peu de champagne sur la serviette.



LES SECRETS DE CUISINE DES NEUVE-CHAPELLOIS

Le Placek aux pommes d'Henri



Gâteau en polonais se dit *placek*. Cette pâtisserie s'appelle aussi *drożdżowka* signifiant brioche en polonais. Et pourtant dans cette recette, pas de levure de boulanger mais simplement de la levure alsacienne qui non seulement fait gagner du temps de préparation mais donne surtout une texture plus moelleuse... n'en déplaise aux puristes. Le dessus n'est rien d'autres que du crumble que les gourmands picorent avant même de manger leur morceau. Il se sert traditionnellement au petit déjeuner et au goûter, il fait très bien l'affaire avec un bon café.

Ingrédients pour la pâte

375 g de farine T45
1 sachet de levure alsacienne
150 g de sucre fin
1 sachet de sucre vanillé

3 œufs

1 yaourt nature
12 cl d'huile
(contenance du pot de yaourt)
2 pommes

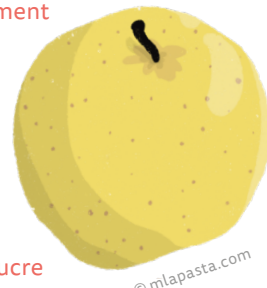
Blanchir les œufs avec les sucres
Ajouter le yaourt et l'huile et mélanger
Malaxer ce mélange avec la farine additionnée de la levure
Verser le mélange dans une tourtière (25 cm) avec papier cuisson
Éplucher les pommes et couper chacune en 16 quartiers
Enfoncer les quartiers de pommes circulairement

Ingrédients pour le crumble

100g de beurre à température ambiante
150g de farine T45
60g de sucre fin

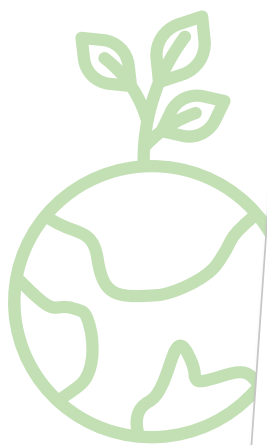
Couper le beurre en morceaux
Malaxer du bout des doigts beurre farine et sucre
Obtenir un gravier granuleux
Couvrir la pâte dans la tourtière avec ce crumble

Préchauffer le four à 180° chaleur tournante
Enfourner pour 45 mn environ



© mlapasta.com

Dégustez !



LE SALON PATRICK

dans une démarche éco-citoyenne

Vous ne le savez peut-être pas mais quand vous allez vous faire couper les cheveux au **Salon Patrick**, vous participez à la préservation de l'environnement. Qu'ils soient gras, fourchus, ternes, bruns, blonds, cassants ou pas, ici, vos cheveux ne sont plus jetés mais recyclés pour en faire une ressource.



Depuis un an, Patrick est partenaire de la société **Capillum** qui récupère les cheveux stockés dans une benne en carton verte et blanche avant d'être déposés dans un point relais situé au port fluvial de Lille. Après avoir collecté les cheveux, la société les valorise dans 3 domaines :

● Médical

Une partie sera envoyée dans des laboratoires. Le cheveu est composé de 95% de kératine, il a été démontré que cette substance contribue à l'amélioration des soins de la peau.

● De la dépollution

La kératine a aussi le pouvoir d'absorber 8 fois son poids en hydrocarbures ce qui permet de lutter contre la propagation des marées noires entre autres.

● Agricole

Un paillage 100% naturel est réalisé à partir de cheveux recyclés. 1 kg de cheveux, c'est 200 litres d'eau économisés. En effet, le cheveu limite l'évaporation de l'eau ce qui permet au sol de maintenir son humidité plus longtemps. Il réduit également la prolifération des mauvaises herbes, une véritable alternative aux produits chimiques.



ÉTAT CIVIL



Bienvenue

Philippine BLIECK • 21 juin 2022
Joséphine VANDAMME • 13 juillet 2022
Nathan DESPREZ • 7 septembre 2022
Rose LAMOOT • 7 octobre 2022
Axel BOCQUET • 16 novembre 2022
Agathe BOUDRINGHIN • 19 décembre 2022



Félicitations aux nouveaux mariés

David FAUVEZ & Cathy AIGUIER • 11 juin 2022
Olivier BOUTINAUD & Laurence CRÉTON • 15 juillet 2022

Félicitations aux nouveaux PACSés

Mélanie MUSSART & Justine LUCHART • 1^{er} septembre 2022
Louis DESROUSSEAU & Camille DUJARDIN • 19 septembre 2022



Toutes nos condoléances à la famille et aux amis

André DEKEYSER • 3 juillet 2022
Brigitte THYS • 8 septembre 2022
Lydie KNOCKAERT • 14 septembre 2022
Andrée DASSONNEVILLE • 12 décembre 2022

NUMÉROS UTILES



SAMU	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE / POLICE	17
CENTRE ANTI POISON	03 20 44 44 44
Centre hospitalier de Lille 5, avenue Oscar Lambret	
URGENCES OPHTALMIQUES	03 21 69 15 65
Centre hospitalier de Lens 99, route de La Bassée	
MÉDECINS DE GARDE	03 21 71 33 33
Médi'lignes 62	
De 20h à 7h (semaine)	
Du samedi 12h au lundi 7h (week end)	
De 20h à 7h le lendemain matin des jours fériés	

Coupures de courant programmées

Un système d'alerte **ECOWATT** a été mis en place en cas de délestages électriques avec 3 niveaux d'alerte : vert, orange, rouge.

À noter que les hôpitaux, les urgences, le SDIS, les commissariats et gendarmeries, les transports, les sites industriels à risque, les sites touchant à la sécurité, les prisons, les usagers prioritaires ... et autres selon une liste préalablement établie par arrêté ne font pas partie des coupures de courant.

Il est fortement conseillé de télécharger l'application ECOWATT et de s'inscrire pour avoir connaissance des alertes ou de se connecter sur le site monecowatt.fr

Chaque jour à 17 heures seront diffusés les **délestages du lendemain**. Cette information sera relayée par les médias.

En cas d'**alerte rouge**, des **délestages** peuvent être programmés. Ils pourront se produire **du lundi au vendredi entre 8h à 13h pour une durée de 2h et de 18h à 20h**. Il n'y aura **pas de coupure les samedis, dimanches ou jours fériés**.

À vos agendas

De nombreuses manifestations et animations sont prévues par la municipalité, le comité des fêtes, les associations du village et la P'tite Biblio qui fait son entrée cette année. Les informations vous seront communiquées au fil de l'eau. Notez déjà :

- **16/04 : Repas des aînés** à l'estaminet du Parc Saint Joseph Village situé à Guînes
- **13/05 : Spectacle d'hypnose** organisé par l'APE
- **24/06 : Kermesse** de l'école

VACANCES SCOLAIRES

Hiver : du samedi 11 février au lundi 27 février matin

Printemps : du samedi 15 avril au mardi 2 mai matin

Pont de l'Ascension : du mercredi 17 mai 2023 après les cours jusqu'au lundi 22 mai matin

Début des vacances d'été : samedi 8 juillet 2023



*Neuve - Chapelle,
un village où il fait bon vivre,
tout simplement.*



MAIRIE DE NEUVE-CHAPELLE

31, rue du Bois • 62840 Neuve-Chapelle
T. 03 21 26 08 84 • F. 03 21 66 62 08
mairieneuvechapelle@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lun, mar, mer : 9h00 - 12h00
Jeu : 14h00 - 17h00
Ven : 15h00 - 18h30

Restons connectés !

 Neuve-Chapelle Mairie
www.neuvechapelle.fr